La fièvre aphteuse

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses

: soins des malades et hygiène populaire

Band (Jahr): 28 (1920)

Heft 2

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-548897

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

des dépenses fut supporté par la Croix-Rouge suisse.

Il est intéressant de constater que ces deux dons ont aidé la Suisse dans une situation dont le caractère d'urgence était marqué. Les frais occasionnés à la Croix-Rouge suisse par les trains de prisonniers et évacués et ceux causés par l'épidémie de grippe étaient tout à fait exceptionnels, autant que les pertes causées par le tremblement de terre de Messine, par exemple. Ni l'un ni l'autre de ces dons, qui furent gérés par la Croix-Rouge suisse, n'attentaient au principe de la neutralité.»

Si l'on récapitule toutes les données du rapport dont nous venons de publier quelques extraits concernant plus spécialement les apports généreux de la Croix-Rouge américaine vis-à-vis de la Croix-Rouge suisse, on voit que la puissante association de la Croix-Rouge des Etats-Unis a distribué à des Suisses et à des œuvres suisses plus de 1,100,000 fr.; elle a apporté un appoint de près d'un million à la philanthropie suisse, et a, en outre, dépensé près de 2,400,000 fr. dans notre pays en faveur des étrangers nécessiteux qui y résidaient.

Pour cette aide généreuse et efficace, la Croix-Rouge américaine a droit à toute la reconnaissance de notre société nationale de la Croix-Rouge.

D'autre part, la Croix-Rouge américaine a fait des subsides au Comité international, destinés à l'Agence des prisonniers à Genève; ces contributions atteignirent un total de 60,000 fr.

La fièvre aphteuse

L'épidémie de fièvre aphteuse qui sévit en Suisse depuis plusieurs mois, menace de devenir un fléau national. Cette infection extrêmement contagieuse s'attaque spécialement aux bêtes à cornes, bovidés, chèvres, moutons, puis elle ravage aussi les porcheries, elle s'étend aux chevaux, parfois enfin aux chiens, chats, poules, en un mot aux animaux domestiques. On l'a observée aussi chez les cerfs et les chevreuils, mais rarement.

La race humaine ne reste point indemne, et il semble bien que les germes de cette maladie, transmis par le lait, provoquent surtout chez les nourrissons, les aphtes, la stomatite aphteuse et leurs complications.

On ignore jusqu'ici quel est l'agent, le virus, le microbe de la fièvre aphteuse qui se transmet avec une facilité déconcertante. Aucun sérum efficace n'a encore été découvert pour lutter avec succès contre cette terrible maladie.

Malgré les mesures de précautions prises, dont quelques-unes sont très sévères — abatage en masse du bétail contaminé, désinfections rigoureuses, prohibition de circuler, etc. — et qui ont certainement contribué à circonscrire quelque peu l'épidémie, des centaines d'écuries ont été contaminées.

On observe d'abord, chez le bétail, de l'inappétence et de la fièvre, puis des pustules ou boutons remplis d'un pus blanchâtre, localisées dans la bouche et sur le museau des bêtes. L'infection buccale provoque une abondante salivation, de sorte que les animaux bavent continuellement. Cette salive qui tombe à terre, dans la litière ou sur les planchers, contient des milliers de germes infectieux, et c'est bien cette bave qui, transportée

ailleurs par les pieds des bêtes et plus souvent encore par les chaussures des garçons d'écurie, propage la maladie d'étable en étable.

Souvent aussi des pustules se forment entre les sabots des bêtes à cornes chez lesquelles la station debout devient une souffrance continuelle.

Chez l'homme, c'est presque exclusivement la muqueuse buccale qui est atteinte; elle s'enflamme, des taches rouges apparaissent bientôt remplacées par de petites cloques de la grosseur d'une tête d'épingle, parfois de celle d'une lentille. Ces aphtes remplies de pus se rompent le second ou le troisième jour, en laissant de petites ulcérations très douloureuses. Ces plaies font tellement souffrir que les nourrissons qui en sont atteints refusent toute nourriture, et que les adultes ne supportent plus guère que l'ingestion d'aliments liquides.

La fièvre est plus ou moins violente suivant la gravité de la maladie. Il en est de même chez le bétail, et, aux dires des vétérinaires, l'épidémie qui sévit aujourd'hui si cruellement en Suisse est d'un caractère particulièrement malin.

Institut pour la prolongation de la vie humaine

La nouvelle nous vient d'Amérique. Sous la présidence de M. Taft, ancien président des Etats-Unis, il vient de se fonder à New-York une société à la tête de laquelle se trouvent une centaine de savants et plus de 5000 médecins, et qui a pour but l'étude pratique de la prolongation des jours de ceux qui adhèrent à cette association.

En versant une cotisation annuelle fixée à 75 fr. (15 dollars), les sociétaires bénéficieront de multiples examens médicaux, de conseils d'hygiène appliquée et d'une surveillance spéciale quant à leur état de santé.

Le premier examen établit la filiation et l'hérédité du sociétaire, ses maladies antérieures, son état présent; le cœur, les poumons, le cerveau, les glandes ont des rubriques spéciales; le sang lui-même est analysé quant à sa composition; la pression sanguine a toute l'attention des spécialistes. Enfin, les différentes parties du corps sont soumises à des radiographies.

A la suite de cet examen minutieux, la personne en question reçoit son bulletin de santé. On lui communique tout ce qui a été reconnu, ce qui est bon comme ce qui ne l'est pas, et on lui fait les recommandations jugées nécessaires: comment elle doit vivre, manger, boire, se vêtir, comment elle doit se préserver de telle affection qui la guette; de quelle façon elle doit se comporter pour prolonger sa précieuse existence.

Un même examen de contrôle a lieu tous les trois mois; la comparaison avec les examens précédents fournit alors à l'association l'occasion de donner de nouveaux conseils plus adaptés aux circonstances présentes.

Une épidémie se déclare-t-elle, vite un bulletin prévient les sociétaires sur la meilleure manière de se préserver de la contagion; une vague de chaleur menace-t-elle la région, dès le soir le courrier vous apportera l'indication précieuse qui remédiera aux dangers d'une température devenue subitement torride.

Et ainsi de suite.....

Comment est-on arrivé à cette bizarre mais intéressante association? C'est qu'il